

**Les principes spirituels, les leçons de vie et  
les avertissements saints visibles dans l'histoire de Samuel**

Lecture biblique : 1 S 1.10-11, 18-20, 27-28 ; 2.30, 35-36 ; 3.1-21 ; 4.11-22 ; 7.3-17 ; 12.23

**I. Samuel venait de la tribu de Lévi (1 Ch 6.18-23) mais n'appartenait pas à la maison d'Aaron, la famille des sacrificateurs ordonnée par Dieu. Il était au service du Seigneur comme sacrificateur non de naissance mais par le vœu de naziréat :**

- A. L'avance de Dieu en réponse à la prière d'Anne avait pour but de produire un naziréen triomphant qui serait absolu pour l'accomplissement de Son désir. Avant même la naissance de Samuel, sa mère l'avait consacré pour qu'il soit une telle personne—1 S 1.10-11, 18-20.
- B. Dieu désire que tous les membres de Son peuple soient des naziréens. Être un naziréen, c'est être sanctifié, séparé, complètement et ultimement pour Dieu, c'est-à-dire être uniquement en faveur de Dieu et de Sa sanctification (le témoignage de Jésus, qui est l'église qui témoigne, le témoignage et l'expression de Christ)—Nb 6.1-2 ; Ps 73.25-26 ; Ap 1.2, 9-13 ; 19.10 ; cf. Ex 38.21 :
  - 1. Pour un naziréen, s'abstenir de vin et de tout ce qui dérive de la même source signifie s'abstenir de toute forme de réjouissances et de plaisirs terrestres, et à la place prendre Christ et L'expérimenter comme sa réjouissance et son plaisir. Manger de l'arbre de vie, c'est-à-dire se réjouir de Christ comme notre approvisionnement de vie, devrait être le plus important dans la vie d'église—Nb 6.3-4 ; Ap 2.7 ; Jg 9.12-13.
  - 2. Pour un naziréen, ne pas se raser la tête signifie ne pas rejeter mais au contraire être entièrement soumis à l'autorité du Seigneur ainsi qu'à toutes les autorités déléguées désignées par Dieu—Nb 6.5 ; Rm 13.1-2a ; Ep 5.21, 23 ; 6.1 ; He 13.17 ; 1 P 5.5.
  - 3. Pour un naziréen, ne pas être souillé par la mort des membres de sa famille, mais rester séparé pour être saint pour Dieu signifie qu'il triomphe de l'affection naturelle—Nb 6.7.
  - 4. Pour un naziréen, ne pas s'approcher d'une personne morte et ne pas être souillé par la mort soudaine d'une personne de son entourage signifie qu'il est séparé de la mort—Nb 6.6-9 ; Ap 3.4 ; Lv 11.31 ; 5.2 ; cf. 1 Jn 5.16.

**II. À l'époque de Samuel, le sacerdoce de la maison d'Aaron était complètement déchu. Dieu cependant l'avait prévu. En plus d'avoir ordonné que la maison d'Aaron soit composée des sacrificateurs, Il ajouta une loi, le vœu de naziréat dans Nombres 6, au cas où il y aurait une défaillance parmi les sacrificateurs ordonnés :**

- A. Lorsque la maison d'Aaron chuta, cette loi supplémentaire fut mise en pratique : Samuel devint un sacrificateur car il fut consacré, séparé et prêté au Seigneur—1 S 1.11, 27-28.
- B. À l'époque d'Éli, Dieu avait un cruel besoin de sacerdoce, aussi Anne prêta-t-elle Samuel au Seigneur. Lorsque la situation est anormale, le Seigneur se retrouve démuné dans Son administration et a besoin de quelqu'un qui se donne volontairement à Lui.

- C. Après avoir présenté Samuel à Éli, Anne loua Dieu pour Son salut accompli au travers de Ses actions merveilleuses. Sa prière était liée à l'avance de Dieu dans Son économie et indiquait qu'elle avait vu un aspect de l'économie de Dieu—2.1-10.

### **III. Samuel grandit sous la tutelle d'Éli. Dans sa jeunesse, il fut au service de Jéhovah auprès d'Éli (v. 11b, 18-19), qui lui enseignait la manière de servir Dieu :**

- A. Dieu appela Samuel à trois reprises : « Éli comprit que c'était Jéhovah qui appelait le garçon. Éli dit à Samuel : Va, couche-toi ; et si l'on t'appelle, tu diras : Parle, Jéhovah, car ton serviteur écoute [...] Jéhovah vint et se présenta. Il appela comme chaque fois : Samuel, Samuel ! Et Samuel répondit : Parle, car ton serviteur écoute »—3.1-10 :
1. Ce fut quelque chose de tout à fait positif que Samuel apprit d'Éli. Étant les serviteurs du Seigneur, nous devons maintenir notre communion avec Lui et toujours L'écouter—Lc 1.34-38 ; 10.38-42.
  2. Nos vies dépendent des paroles du Seigneur et notre œuvre dépend de Ses commandements (Ap 2.7 ; 1 S 3.9-10 ; cf. Es 50.4-5 ; Ex 21.6). La vie des croyants repose totalement sur les paroles du Seigneur (Ep 5.26-27).
  3. Lorsque le Seigneur nous parle, cela nous permet d'accomplir le but de Son économie éternelle, qui est d'avoir une mariée comme Son complément—Ap 2.7 ; Ep 5.26-27 ; Ct 8.13-14.
- B. Alors que Samuel apprenait, il observait la détérioration du sacerdoce aaronique dégradé :
1. Il assista à l'usurpation de l'arche de Dieu par les anciens du peuple et à sa capture par les Philistins, et vit la gloire de Dieu quitter Israël. Samuel se rendit compte que le jugement sévère de Dieu était tombé sur la maison d'Éli et qu'il comprenait la mort d'Éli ainsi que de ses deux fils malfaisants, Hophni et Phinéas—1 S 2.12-36 ; 4.11-22.
  2. Le jugement sévère de Dieu sur la maison d'Éli fut d'abord prophétisé par un homme de Dieu (2.27-36) et ensuite confirmé par la parole de Jéhovah au travers de la bouche de Samuel (3.11-18).
  3. L'intention de Dieu en utilisant Samuel pour informer Éli du jugement à venir était probablement de laisser une impression inoubliable sur ce jeune garçon sacrificateur ; c'était là la sagesse de Dieu—v. 17-18.
  4. Cet incident n'affaiblit en rien Samuel dans son futur sacerdoce naziréen. Au contraire, cela lui servit d'avertissement constant durant son service sacerdotal pour l'aider à rester pur dans son service pour Dieu jusqu'à la fin de sa vie.

### **IV. Samuel fut une personne qui amena l'âge du royaume et de la royauté. Ce fut un fait marquant non seulement dans l'histoire d'Israël mais également dans l'histoire de l'humanité :**

- A. Samuel ne se rebella pas contre la maison d'Aaron et n'usurpa rien qui appartienne à cette maison. Alors qu'il grandissait, Dieu arrangea des circonstances qui le perfectionnèrent et qui cultivèrent sa capacité à faire tout ce qui était nécessaire pour qu'Il puisse faire basculer l'âge et amener celui du roi et du royaume.
- B. Dans sa qualité de sacrificateur, Samuel remplaça le sacerdoce aaronique en déclin et, en un sens, y mit un terme. Dieu l'utilisa pour faire basculer l'âge non pas

au moyen de la rébellion ou de la révolution, mais par la révélation divine pour instaurer la royauté.

- C. Samuel était un homme de révélation et faisait tout selon ce qu'il avait vu. « Jéhovah se révélait à Samuel [...] par la parole de Jéhovah » (3.21). Par ailleurs, Samuel était un homme selon le cœur de Dieu : il était une copie, un double, de Son cœur. En tant que tel, il n'aurait jamais rien fait pour se rebeller.

**V. L'être tout entier de Samuel et toute sa personne, et pas uniquement ses actions, son existence et son œuvre, étaient conformes à Dieu. L'être de Samuel et le cœur de Dieu ne faisaient qu'un. À ce titre, nous pouvons dire que Samuel, un homme d'après Dieu, était le Dieu en action sur la terre :**

- A. Les pensées de Dieu étaient les considérations de Samuel. Il ne pensait à rien d'autre, n'avait aucune autre considération : son existence et ses actions avaient pour but d'accomplir tout ce qui se trouvait dans le cœur de Dieu.
- B. Samuel oignit Saül et David pour qu'ils deviennent rois (10.1 ; 16.1, 13). Cela suivait le principe de l'ordination de Dieu selon lequel Samuel devait continuellement marcher devant Son messie (2.35) pour superviser le roi, observer ce que le roi faisait.
- C. Cela indique que Samuel, le Dieu en action sur la terre, était plus grand que le roi. Il put acquérir une telle qualification car Dieu l'avait perfectionné des années durant, exclusivement pour Son économie :
  1. Samuel put être utilisé par Dieu pour mener à bien Son économie parce qu'il était un homme selon Dieu et selon Son cœur, n'ayant aucun intérêt personnel ni désir de profit personnel—cf. Mt 16.24-26 ; Lc 9.23-25.
  2. Il n'avait à cœur que le cœur de Dieu et Son peuple élu. Son cœur était un reflet de celui de Dieu—cf. Ph 2.19-22 ; 2 Co 3.16-18.
  3. Samuel estimait que ne pas prier pour le peuple de Dieu, qui était Son trésor et Son bien personnel, constituait un péché contre Jéhovah—1 S 12.23 ; Ex 19.5.
- D. Aussi difficile que ce fût de prendre position pour Dieu dans ses circonstances particulières, Samuel se soucia des intérêts de Dieu et amena l'âge suivant. L'Ancien Testament place Samuel au même rang que Moïse parmi les hommes qui se consacrèrent à Dieu et à Ses intérêts—Jr 15.1.
- E. « Samuel formula pour le peuple le droit de la royauté et il l'écrivit dans le livre qu'il déposa devant Jéhovah »—1 S 10.25a :
  1. Moïse donna la loi aux enfants d'Israël, mais avant l'arrivée de Samuel, ils n'avaient pas d'ensemble de règlements, il leur manquait une constitution.
  2. Samuel présenta au peuple les règles administratives, la constitution, les pratiques, les coutumes, les manières de faire, les ordonnances et les règles sur la façon de pratiquer le royaume de Dieu sur la terre.

**VI. Dieu commença un nouvel âge en suscitant Samuel, un jeune naziréen, comme sacrificateur fidèle pour remplacer le sacerdoce dégradé—2.35 :**

- A. Samuel fut établi par Dieu pour annoncer Sa parole afin de remplacer l'enseignement qui en était fait par l'ancien sacerdoce. Dans le sacerdoce, la première fonction d'un sacrificateur est de parler pour Dieu.
- B. Le pectoral, ainsi que l'Ourim et le Toummim que le souverain sacrificateur portait, étaient des moyens que Dieu utilisait pour parler à Son peuple (Ex 28.30).

La dégradation du sacerdoce entraîna la disparition presque totale des paroles de Dieu (1 S 3.1, 3a).

- C. Dieu dispensa Sa parole à Son peuple élu en établissant Samuel comme prophète dans la fonction renouvelée des prophètes (v. 20-21). Il exerça aussi Son autorité sur Ses élus en plaçant Samuel comme juge (7.15-17).
- D. Samuel, le dernier juge, mit fin à la ligne des juges et, en qualité de nouveau sacrificateur, instaura la royauté, qui allait être soutenue par le service prophétique renouvelé.
- E. Dieu avait besoin de susciter une personne vivante, un prophète, afin de parler pour Lui. Selon l'ordination divine, Samuel est considéré comme le premier prophète parce qu'il instaura le ministère prophétique à travers lequel Dieu pouvait parler—Ac 3.24 ; 13.20 ; He 11.32.

**VII. Samuel ne faisait qu'un avec Dieu sur la terre. Étant le Dieu en action sur la terre, le représentant du Dieu même des cieux qui régnait sur Son peuple sur la terre, Samuel exerça son ministère en ayant cinq statuts—1 S 7.3 :**

- A. Samuel servit en tant que naziréen, consacré absolument à Dieu dans le but que Celui-ci accomplisse Son économie—1.11, 28a.
- B. Samuel servit en tant que sacrificateur qui honorait Dieu et Lui était agréable, pour remplacer le sacerdoce dépassé et dégradé, et il était fidèle pour agir au nom de Dieu, au point de désigner et d'établir des rois pour le gouvernement divin sur terre—2.30, 35-36 ; 7.3-17 ; Jg 9.9, 13.
- C. Samuel servit en tant que prophète établi par Dieu (1 S 3.20) pour annoncer la parole de Dieu afin de remplacer l'enseignement qui en était fait par l'ancien sacerdoce à une époque où la parole de Jéhovah était rare et où les visions n'étaient pas fréquentes—v. 1-10, 19-21.
- D. Samuel servit comme juge dans la réalité de la royauté pour remplacer la façon dont l'ancien sacerdoce jugeait le peuple—7.15-17.
- E. Samuel servit en tant qu'homme de prière, en priant pour les enfants d'Israël afin qu'ils soient gardés dans la voie de Dieu, qu'ils soient un avec Lui, qu'ils ne soient pas piégés par les idoles des nations, mais qu'ils se réjouissent de Dieu comme Ében-Ézer (qui signifie « la pierre du secours »—v. 12) afin que le désir de la volonté de Dieu à leur égard puisse être accompli (v. 3-17 ; 8.6 ; 12.19-25 ; 15.11b).